



# **Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt**

**Communauté d'Agglomération VENTOUX-  
COMTAT VENAISSIN**

**1171 Avenue du Mont Ventoux - CS 30085  
84203 CARPENTRAS CEDEX**

☎ 04.90.67.10.13 📠 04.90.67.69.46

[www.lacove.fr](http://www.lacove.fr)

## **OBJET: Exercice d'une activité économique sur le domaine public de la CoVe : parking du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à Carpentras - 84200**

La présente procédure a pour objet l'attribution d'une autorisation d'occupation du domaine public sur une partie du parking du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM). Le PEM, situé 270 avenue de la Gare à Carpentras accueille les véhicules de transport public du réseau de la CoVe. Ce service public de transport est actuellement exécuté par un opérateur privé aux termes d'un contrat de concession de service public. Les lieux sont partagés avec la gare SNCF de Carpentras, ainsi que le délégataire du réseau de transport départemental TransVaucluse. Le site comporte 16 quais accessibles aux PMR. Il est fréquenté par les voyageurs : environ 8 000 usagers, 10 000 visiteurs et 4 000 usagers de la gare.

Une partie de l'espace peut être optimisée aujourd'hui. La CoVe appelle donc les opérateurs économiques à manifester leur volonté d'occuper une partie de cet espace

en vue de l'exercice d'une activité privée, pouvant s'exercer sur un espace de type parking, sans nouvelle construction.

L'espace mis à disposition revêt les caractéristiques suivantes : 1 quai PMR d'une surface de 100 m<sup>2</sup> (quai n°16), le plus proche du parking voiture. Il est composé d'enrobé routier et d'un quai béton lavé. Les horaires de mise à disposition peuvent faire l'objet d'une discussion avec le candidat.

Tout opérateur souhaitant présenter un projet concurrent est invité à présenter un dossier de candidature dans les conditions décrites ci-après.

Il est précisé que la collectivité souhaite en priorité que l'activité concernée soit en rapport avec la mobilité, afin d'assurer l'insertion de cette activité dans son environnement immédiat, dédié au transport.

### **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU CONTRAT :**

Il sera délivré en faveur de l'opérateur sélectionné une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public pour une durée d'un an renouvelable. L'occupation est consentie en contrepartie du versement d'une redevance d'occupation du domaine public (RODP). Son montant sera négocié entre les parties, sur proposition des candidats.

Par ailleurs, l'occupant devra prendre à sa charge l'aménagement de l'espace selon l'utilisation qu'il souhaite en faire, et en particulier la signalétique adaptée à l'activité concernée. Cette signalétique s'intégrera dans le paysage urbain du PEM.

### **MODALITE DE PRESENTATION DES OFFRES :**

L'opérateur intéressé remettra, sous enveloppe cachetée, libellée à l'adresse de

la CoVe indiquée ci-dessous et comportant la mention : « projet d'occupation du PEM de Carpentras », les pièces suivantes :

1. Une présentation de l'entreprise candidate : domaine d'activité, effectifs moyens annuels, chiffre d'affaires des trois derniers exercices, moyens matériels à disposition, références de clients.
2. Un extrait Kbis datant de moins de 6 mois
3. Une présentation du projet envisagé sur le terrain concerné, comportant :
  - Le type d'activité
  - Le fonctionnement envisagé : modalités pratiques, horaires, matériel utilisé...
  - Le nombre d'emplois concernés sur site
  - Les modalités de structuration sociale de l'activité (création d'un établissement secondaire ou non)
  - Les moyens mis en œuvre pour limiter les éventuelles nuisances liées à l'activité avec les activités alentours
  - Un compte d'exploitation prévisionnel détaillé (prévisions de charges, de recettes, résultat attendu...)
  - Le détail des investissements à réaliser sur le site pour l'exercice de l'activité / descriptif des installations éventuelles à financer par le candidat retenu.

Les dossiers seront remis avant le 10 décembre 2018 à 12h, par courrier recommandé avec accusé de réception, par courrier électronique ou remise en main propre contre récépissé, à l'adresse :

**Communauté d'Agglomération Ventoux  
Comtat Venaissin**

Secrétariat de la Direction des Ressources et des Moyens  
1171, avenue du Mont Ventoux – CS 30085  
84 203 CARPENTRAS CEDEX  
Tel: 04.90.67.10.13  
[commande-publique@lacove.fr](mailto:commande-publique@lacove.fr)

**PROCEDURE :**

Procédure est libre en application de l'article L.2122-1-1 du CGPPP.

Après mesure de publicité, les offres concurrentes seront analysées. L'autorité territoriale choisira le projet répondant le mieux à ses attentes, au regard des critères suivants :

- réponse apportée aux besoins du territoire,
- bénéfice environnemental du projet,
- montant de redevance proposé
- retombées économiques et sociales pour le territoire,
- engagements de l'opérateur en termes d'aménagement ou d'investissement sur le terrain, qualité de l'insertion paysagère de l'activité dans son environnement

**RENSEIGNEMENTS DIVERS :**

Les opérateurs intéressés peuvent obtenir tout renseignement utile aux coordonnées suivantes :

Service commande publique – A  
l'attention de Mme Degabriel  
[commande-publique@lacove.fr](mailto:commande-publique@lacove.fr)

Avis publié le 21/11/2018